

Mesures Diverses

1. Changements de noms des écoles suivantes :

- Rosny-sous-Bois :
 - école maternelle Quartier Coteaux-Beauclair devient école maternelle Françoise Dolto,
 - école élémentaire Quartier Coteaux-Beauclair devient école élémentaire Françoise Dolto.
- Les Lilas :
 - école maternelle Calmette devient école maternelle Madeleine Riffaud.
- Neuilly-sur-Marne :
 - école maternelle Jean Jaurès devient école maternelle Maison Blanche.
- Neuilly-sur-Marne :
 - école maternelle Navier devient école maternelle L'Oiseau Lyre,
 - école élémentaire Navier devient école élémentaire L'Oiseau Lyre.

2. Maintien de la décharge de direction à titre provisoire pour l'année 2022-2023 :

- Saint-Denis 1 : élémentaire Gutenberg de 0,67 à 1.

3. Augmentation de la décharge de direction à titre provisoire pour l'année 2022-2023 :

- Clichy-sous-Bois : maternelle Paul Vaillant Couturier de 0,67 à 1.

4. Banalisation de classes d'application :

- Noisy-le-Grand 2 : 3 postes de maître formateur à l'élémentaire Brassens.